



Condat sur Ganaveix



Mairie :

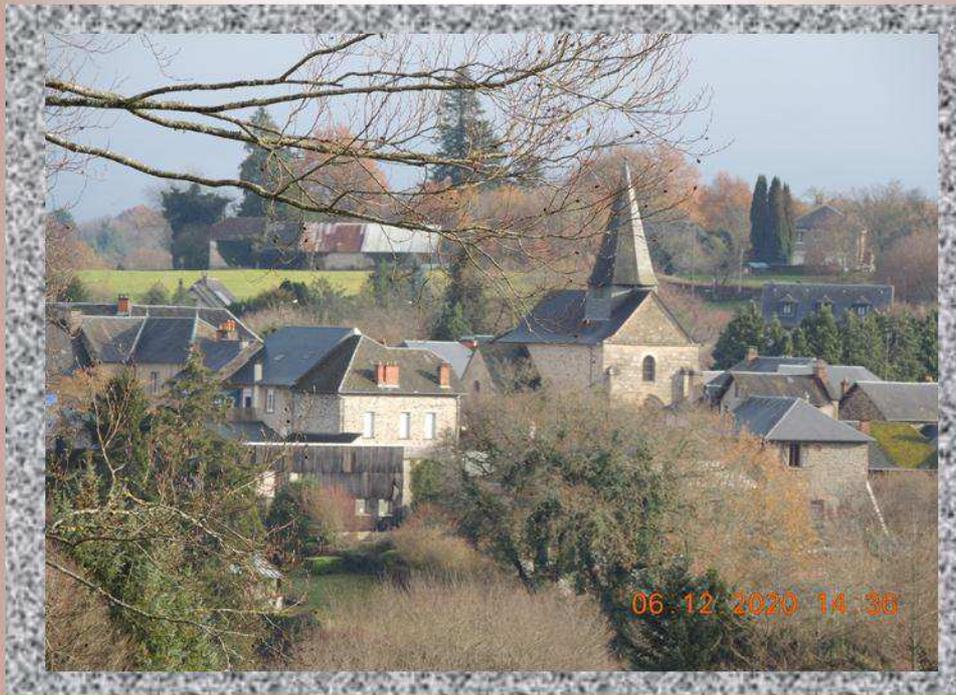
**76 place de la mairie
19140 Condat sur Ganaveix
05.55.73.21.01**

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi : 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

**Samedi : 10h à 12h
mairie.condat@orange.fr**



Bulletin Municipal

2020

n° 25





Mot du Maire

Madame, Monsieur, chers Administré(e)s,

Voici l'édition 2020 de notre bulletin municipal, édition que nous vous proposons un peu plus tard qu'habituellement.

En effet, compte tenu des événements de cette année, que ce soit les élections municipales ou l'incidence de la crise sanitaire avec la Covid, il paraissait difficile de vous communiquer les informations habituelles.

Evoquons tout d'abord les élections municipales. Un nouveau conseil a été élu le 15 mars 2020. Il n'a pu cependant être opérationnel qu'en milieu d'année, ce qui a retardé certaines décisions.

Les élus sont diversifiés sur l'ensemble du territoire de la commune et seront à votre écoute pour tout problème rencontré.

J'apprécie leur bonne volonté et leur dévouement afin de faire avancer les choses.

Les générations évoluent, de nouvelles familles viennent s'installer et vivre à Condat. Nous devons les aider pour leur faciliter une vie active et paisible.

Nous faisons partie de la communauté de communes du Pays d'Uzerche. Nous travaillerons tous ensemble au niveau de l'évolution des compétences. Cela fait parfois débat, mais nous mettrons tout en œuvre pour évoluer dans l'intérêt de tous, tout en conservant la capacité décisionnelle adaptée à chaque commune.

Sur le plan comptable, les priorités ne manquent pas. Nous veillerons scrupuleusement aux finances communales en fonction des crédits ou des subventions allouées.

Nous venons de subir la fermeture du multiple rural tout récemment. C'est un événement difficile à vivre et à gérer. Cet ensemble rendait certains services de proximité. Nous suivons activement le dossier afin de permettre une reprise de l'activité dans les meilleurs délais possibles.

Cette année, le traditionnel repas des aînés n'a pu avoir lieu compte tenu de la situation actuelle sur le plan sanitaire. Nos aînés ne seront pas oubliés...

D'autre part, et au titre de délégations attribuées dans diverses instances locales, et en tant que 2^{ème} vice-président de la communauté de communes, je veillerai à défendre les intérêts de Condat tout en sachant qu'il faut maintenant s'adapter à des situations à plus grande échelle.

Sur le plan environnemental, avec ma présence au bureau du SIRTOM de Brive, je serai force de propositions pour améliorer le quotidien de chacun d'entre nous concernant la collecte, le tri et la valorisation des déchets que nous produisons chaque jour. C'est un syndicat très étendu. Tout ne peut être fait en même temps, mais nous ne sommes pas des plus mal lotis.

Enfin, je tiens à remercier les artisans et commerçants locaux qui, malgré les restrictions imposées dans leurs activités professionnelles, font tout leur possible pour répondre aux sollicitations de leur clientèle. Souhaitons tous un retour à la normale le plus rapidement possible.

Une pensée également pour toutes les familles qui ont été endeuillées au cours de cette année.

Merci au personnel municipal qui assure le fonctionnement quotidien des services.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous et meilleurs vœux pour 2021.

Michel PLAZANET



ISSU DE NOTRE BOURG ET DE NOS VILLAGES
LE CONSEIL MUNICIPAL SE PRÉSENTE



Adeline Bancharel
3ème Adjointe



Odette Ciblac
1ère Adjointe



Michel Plazanet
Maire



Nicolas Chaunu
2ème Adjoint



Pierre Lofficial
4ème Adjoint



Serge Chassagne
Conseiller



Jean Claude Jabeau
Conseiller



Martin Molle
Conseiller



Jacques Wartel
Conseiller



Christian Lambert
Conseiller



Antonio Ferreira
Conseiller



Michel Dessenne
Conseiller



Jean-François Cottrant
Conseiller



Alexis Drouet
Conseiller



Maryline Simoens
Conseillère

Composition des différentes commissions municipales

AFFAIRES SCOLAIRES

Nicolas CHAUNU
Adeline BANCHAREL
Antonio De MAGALHAES FERREIRA
Martin MOLLE

TRAVAUX

Pierre LOFFICIAL
Christian LAMBERT
Antonio De MAGALHAES FERREIRA
Jacques WARTEL
Jean-Claude JABEAU
Nicolas CHAUNU
Martin MOLLE

AIDE SOCIALE

Odette CIBLAC
Maryline SIMOENS
Antonio De MAGALHAES FERREIRA
Michel DESSENNE

CULTURE COMMUNICATION

Odette CIBLAC
Maryline SIMOENS
Michel DESSENNE
Jacques WARTEL

AGRICULTURE

Nicolas CHAUNU
Alexis DROUET
Jacques WARTEL
Martin MOLLE
Jean-Claude JABEAU

FINANCES

Odette CIBLAC
Alexis DROUET
Adeline BANCHAREL
Pierre LOFFICIAL
Nicolas CHAUNU

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Odette CIBLAC
Adeline BANCHAREL
Pierre LOFFICIAL
Jean-François COTTRANT
Martin MOLLE

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du budget	607 329,42€	440 937,00€
Restes à réaliser de l'exercice précédent	---	---
Résultat reporté		166 392,42€
TOTAL	607 329,42€	607 329,42€
INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du budget	104 978,69€	158 579,07€
Restes à réaliser de l'exercice précédent	204 462,00€	27 676,00€
Résultat reporté	-----	123 185,65€
TOTAL	309 440,69€	309 440,69€
TOTAL DU BUDGET	916 770,11€	916 770,11€

Principales dépenses d'investissement retenues sur le budget 2020 :

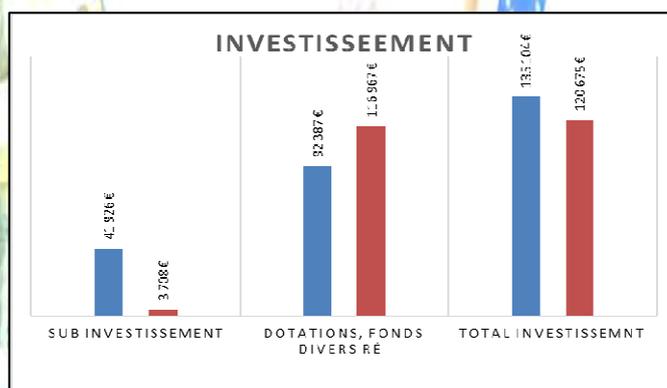
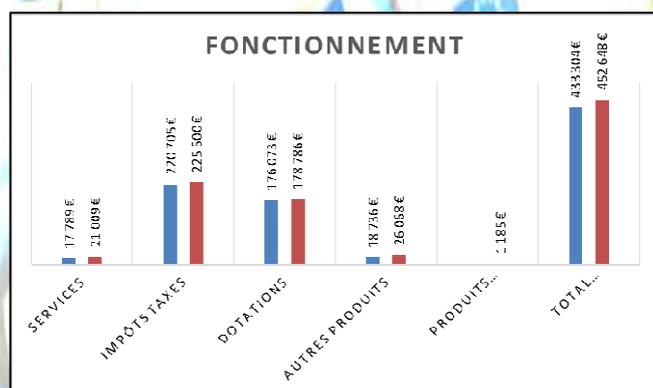
- ◆ Achat chapiteaux : 13 000€
- ◆ Achat mobilier-matériel (remplacement tables salle polyvalente) : 10 000€
- ◆ Matériel informatique : 1 000€
- ◆ Extension garage municipal : 68 000€

Et sur les restes à réaliser de 2019 : travaux de voirie 60 000 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 (recettes)

FONCTIONNEMENT	2018	2019
services	17 789 €	21 009 €
impôts taxes	220 705 €	225 600 €
dotations	176 073 €	178 786 €
autres produits	18 736 €	26 068 €
produits exceptionnels		1 185 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	433 304 €	452 648 €

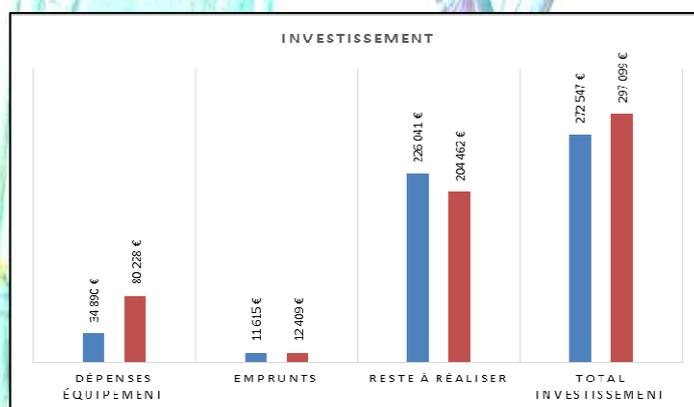
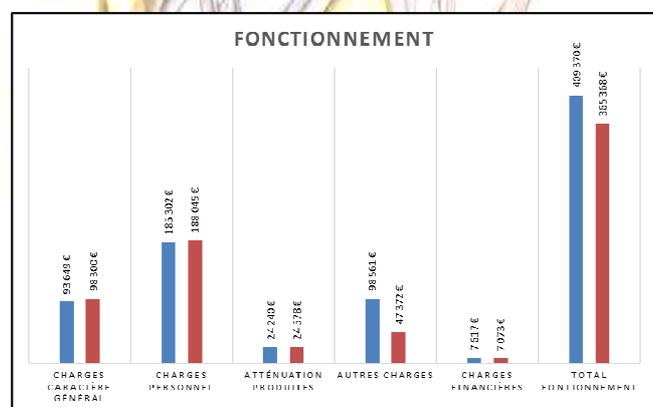
INVESTISSEMENT	2018	2019
sub investissement	41 926 €	3 708 €
dotations, fonds divers , réserves	92 387 €	116 967 €
TOTAL INVESTISSEMENT	135 104 €	120 675 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2019 (dépenses)

FONCTIONNEMENT	2018	2019
charges caractère général	93 649 €	98 300 €
charges personnel	185 302 €	188 045 €
atténuation produits	24 240 €	24 578 €
autres charges	98 561 €	47 372 €
charges financières	7 617 €	7 073 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	409 370 €	365 368 €

INVESTISSEMENT	2018	2019
dépenses équipement	34 890 €	80 228 €
emprunts	11 615 €	12 409 €
reste à réaliser	226 041 €	204 462 €
TOTAL INVESTISSEMENT	272 547 €	297 099 €



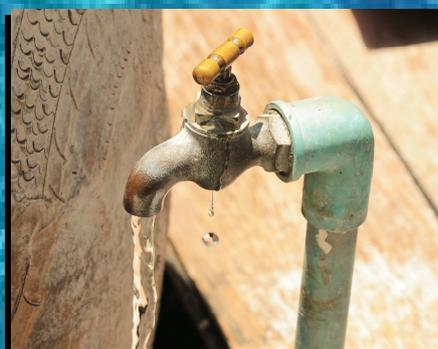
Au vu des résultats 2019 et des reports de l'exercice 2018, il apparaît :
 un excédent de 219 992.80 € sur la section fonctionnement
 un besoin de financement pour la section investissement de 53 600.38 €
 ce qui fait ressortir un solde positif de 166 392.42 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Au vu des résultats 2019, il apparaît :
un excédent de 1 774.80 € sur la section fonctionnement
un besoin de financement pour la section investissement de 5 322.66 €
ce qui fait ressortir un solde négatif de 3 547.86 €

BUDGET EAU

Au vu des résultats 2019, il apparaît :
un excédent de 25 482.11 € sur la section fonctionnement
un besoin de financement pour la section investissement de 11 449.94 €
ce qui fait ressortir un solde positif de 14 032.17 €



Projets investissement 2020	TTC
Achat pompes et groupes	1 123 €
Achat compteurs d'eau	2 000 €
Diagnostic adduction eau potable	2 000 €
TOTAL	5 123 €

Et sur les restes à réaliser 2019 : achat de pompes et groupes 19 180 €

RELEVÉ COMPTEURS D'EAU

En 2020, les relevés des compteurs d'eau ont été effectués avec du retard, suite au confinement du printemps. Nous vous prions de nous en excuser.

Il a été décidé que, pour les abonnés qui ne pouvaient pas être joints, un courrier serait déposé dans leur boîte aux lettres en leur demandant de bien vouloir communiquer, en mairie, leur index de consommation à l'aide du talon détachable se trouvant au bas de la lettre.

Pour les abonnés n'ayant pas fait connaître leur consommation, celle-ci a été facturée selon une estimation calculée sur une consommation moyenne des 3 dernières années.



Si au printemps 2021, vous devez vous absenter un long moment, avant de partir, n'hésitez pas à communiquer votre consommation en mairie.

Nous vous remercions de votre compréhension.

SUBVENTIONS

Bibliobus de la Corrèze	100€	Comice Agricole Cantonal	100€
Jeunes Agriculteurs	80€	Association des Pêcheurs d'Uzerche	100€
Centre Anticancéreux de la Corrèze	80€	A.D.A.P.E.I. de la Corrèze	30€
Association des Parents d'Elèves de Condat	500€	Prévention Routière	50€
Société Communale de Chasse	500€	U.S.E.P	100€
Association de Faugeras	400€	F.A.L. de la Corrèze	30€
F.N.A.C.A. de Condat	100€	Pupilles des Sapeurs Pompiers	30€
Anciens Combattants de Condat	100€	Moto Club Uzerchois	50€
Gym Loisirs	100€	Comité des fêtes	100€
Amicale des Pompiers d'Uzerche	200€	Collège Uzerche	100€
Jeunesses Musicales de France	100€	Association sclérose en plaque	80€

TARIFS COMMUNAUX

<p><u>Location Salle des Fêtes à partir du 01/01/2021</u></p> <p>Personnes domiciliées sur la commune : 180€</p> <p>Personnes hors commune : 250€</p> <p>Location vaisselle : 20€</p>	<p><u>Cimetière :</u> Creusement fosse simple : 100€</p> <p style="padding-left: 40px;">Creusement fosse double 150€</p> <p style="padding-left: 40px;">Ouverture caveau : 65€</p> <p style="padding-left: 40px;">Exhumation + inhumation : 160€</p> <p>Concession : 16€ le m²</p>
<p><u>Cantine Scolaire : à partir du 01/01/2021</u></p> <p>Enfants : 2.50€</p> <p>Adultes : 4.60€</p>	<p><u>Garderie Scolaire :</u></p> <p>1er enfant : 2.80€ / jour</p> <p>2ème enfant et plus : 1.80€ / jour</p>
<p><u>Bascule Publique :</u> 3€</p>	<p><u>Terrain de Tennis :</u></p> <p>5€ de l'heure ou abonnement : 50€ par an / joueur</p>
<p><u>Assainissement :</u> pour 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 0 à 500 m³ : 0.63€/m³ • Plus de 500 m³ : 0.76€/m³ • Abonnement : 33,60€ (au 1er janvier 2021) 	<p><u>Eau :</u> consommation 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> De 0 à 200 m³ : 0.84€ / m³ • Plus de 200m³ : 0.79€ / m³ • Abonnement : 63€
<p><u>Taux des taxes directes locales votées pour 2020:</u></p>	
<p>Taxe d'habitation : 13.45% (2015 : 13.45%)</p> <p>Foncier bâti : 8% (2015 : 8%)</p> <p>Foncier non bâti ; 55.28% (2015 : 55.28%)</p>	



Les projets de réfection de la voirie, présentés par la commission des travaux lors du conseil municipal du mardi 22 septembre 2020, ont été validés et votés en totalité.

Sont concernés:

- Le Chemin de la GenesteCoût 11 592 €
- La Route des Quatre CharrausCoût 6 225 €
- La Route du MerleCoût 16 524 €
- La Route du TheilCoût 10 405 €
- Le Moulin de LabordeCoût 7 560 €
- Le carrefour Route de L'Hort – Route des Jardins ..Coût 4 094 €

La réalisation de ces travaux d'un montant de 56 400€ , subventionnés à hauteur de 20 000 € par le conseil départemental, a débuté la première semaine de novembre.



SERVICE TECHNIQUE MUNICIPAL



Afin de répondre à ses besoins et avec la volonté d'améliorer les conditions de travail de nos agents techniques municipaux la commune s'est équipée d'un utilitaire.

La commune de Condat est membre de la communauté de communes du pays d'Uzerche.

Suite au renouvellement des différents conseils municipaux courant 2020, un nouveau conseil communautaire a été mis en place. Pour notre Commune, ce sont Michel PLAZANET et Odette CIBLAC qui sont délégués.

Le 8 juillet dernier se tenait le 1^{er} conseil communautaire dans la salle polyvalente de St Ybard.

A l'issue du vote, c'est Catherine CHAMBRAS qui a été élue à la présidence de la communauté de communes.

Les compétences de la communauté sont très nombreuses :

- L'économie, avec les zones d'activités situées sur divers sites (Uzerche, Vigeois et Perpezac)
- Le logement, avec le programme du dispositif de l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH), pour pouvoir bénéficier d'aides à la rénovation de l'habitat ou à l'adaptation aux handicaps.
- Le service enfance et jeunesse, comprenant le multi-accueil – maison de l'enfance à UZERCHE, l'accueil de loisirs sans hébergement et le relais accueil petite enfance.
- Le Social et la Santé, avec l'instance de coordination à l'autonomie et le service d'aides à domicile.

Dans les années à venir, certaines compétences municipales sont susceptibles d'être transférées à la Com-Com, (exemple : urbanisme, gestion de l'eau ...)

LE SIRTOM

Ce service assure pour l'ensemble de la communauté de communes l'élimination des déchets que nous produisons.

Ce service de proximité, adapté au territoire, doit respecter les réglementations en la matière.

Il veille à maîtriser les montants à recouvrer en maintenant une gestion rigoureuse.

L'évolution des matières recyclables a eu pour conséquence une réduction du tonnage des ordures ménagères résiduelles.

Voici donc une petite information bien utile.

Calendrier des collectes

Ordures Ménagères		2 semaines impaires consécutives		Jours fériés									
Collecte Sélective				Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés : Si votre jour de collecte «tombe» un jour férié : la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine									
Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 M		1 V	53 1 L	5 1 L	9 1 J	1 S	1 M	1 S	Férié	1 M	1 M	1 M	
2 M		2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V		2 D	2 M	2 M	
3 J		3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 M	3 S		3 L	3 J	3 J	
4 V		4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D		4 M	4 V	4 V	
5 S		5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	Férié	14 5 M	5 S	5 S	5 S	
6 D		6 M	6 S	6 S	6 V	6 D	6 M	6 S		6 J	6 D	6 D	
7 L	50	7 J	7 D	7 D	7 M	7 M	7 L	7 M		7 V	7 L	7 L	
8 M		8 V	8 L	8 L	8 J	8 M	8 V	8 J		8 S	8 M	8 M	
9 M		9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S		9 D	9 M	9 M	
10 J		10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 M	10 S		10 L	10 J	10 J	
11 V		11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D		11 M	11 V	11 V	
12 S		12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L		12 M	12 S	12 S	
13 D		13 M	13 S	13 S	13 M	13 M	13 V	13 M	15 13 J	13 D	13 D	13 D	
14 L	51	14 J	14 D	14 D	14 M	14 M	14 V	14 M		14 V	14 L	14 L	
15 M		15 V	15 L	15 L	15 M	15 M	15 S	15 S		15 S	15 M	15 M	24
16 M		16 S	16 M	16 M	16 V	16 V	16 D	16 D		16 D	16 M	16 M	
17 J		17 D	17 M	17 M	17 J	17 M	17 S	17 S		17 L	17 J	17 J	
18 V		18 L	18 J	18 J	18 D	18 D	18 M	18 D		18 M	18 V	18 V	
19 S		19 M	19 V	19 V	19 L	19 L	19 M	19 M		19 M	19 S	19 S	
20 D		20 M	20 S	20 S	20 V	20 V	20 D	20 M		20 J	20 D	20 D	
21 L	52	21 J	21 D	21 D	21 L	21 L	21 M	21 M		21 V	21 J	21 J	
22 M		22 V	22 M	22 M	22 S	22 S	22 D	22 M		22 V	22 M	22 M	25
23 M		23 S	23 M	23 M	23 V	23 V	23 D	23 V		23 D	23 M	23 M	
24 J		24 D	24 M	24 M	24 J	24 M	24 S	24 S		24 L	24 J	24 J	
25 V	Férié	25 L	25 J	25 J	25 D	25 D	25 M	25 D		25 M	25 V	25 V	
26 S		26 M	26 V	26 V	26 L	26 L	26 M	26 M		26 M	26 S	26 S	
27 D		27 M	27 S	27 S	27 V	27 V	27 D	27 M	17 27 J	27 J	27 D	27 D	
28 L	53	28 J	28 D	28 D	28 L	28 L	28 M	28 M		28 M	28 V	28 V	
29 M		29 V	29 M	29 M	29 V	29 V	29 D	29 M		28 V	28 L	28 L	26
30 M		30 S	30 M	30 M	30 V	30 V	30 D	30 M	13 29 J	29 S	29 M	29 M	
31 J		31 D	31 M	31 M	31 V	31 V	31 D	31 M		30 D	30 M	30 M	

Office de Tourisme Terres de Corrèze

Été 2020 : l'heure du bilan d'une saison pas comme les autres

Face aux interrogations liées au comportement des touristes pendant la crise sanitaire, il était difficile d'anticiper l'activité touristique de cette saison.

La fréquentation en hausse dès la première quinzaine de juillet a vite balayé les inquiétudes. Ne pouvant partir à l'étranger, de très nombreux Français ont découvert les vacances en France.

Les atouts des Terres de Corrèze : vastes espaces naturels préservés, sports nature, patrimoine et terroir, étaient en totale adéquation avec les attentes d'évasion et de ressourcement des touristes.

Cela nous conforte également dans la pertinence du choix de notre slogan « **Terres de Corrèze, Reconnectez-vous** », qui traduit les besoins de retour aux sources, de grand air et de reconnexion avec l'essentiel.

La présence des 2 triporteurs Terres de Corrèze sur les sites à forte affluence et sur certaines manifestations a été très appréciée. Ce nouveau mode d'accueil hors les murs, a permis d'aller au plus près des clientèles avec un rapport moins formel et un accueil hyper-personnalisé.

Les nouveaux parcours Terra Aventura sur Vigeois (parcours nocturne) et sur le secteur Pradines/Lestards (cache éphémère) ont attirés de très nombreux amateurs de ces chasses aux trésors nouvelle génération.

Sur l'ensemble du territoire la demande de randonnées a été très forte et en nette progression par rapport aux années précédentes. Sur ce point, l'Office de Tourisme a engagé des actions de concertation avec les acteurs du territoire pour harmoniser l'offre et la promotion des divers modes de randonnées proposés.

Le bilan de cet été 2020 est donc très positif en termes de fréquentation et de satisfaction des visiteurs. L'équipe de l'Office de Tourisme va donc poursuivre et développer la promotion et l'attractivité du territoire en travaillant avec les acteurs touristiques locaux.

Office de Tourisme Terres de Corrèze – Tél . : 05 55 73 15 71 www.terresdecorrèze.com





Vous pouvez nous joindre

au 05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70

ou par mail aiida@orange.fr

Pour plus d'informations, un site internet est à votre disposition :
www.livraison-repas-domicile-19.fr

Un service continu pendant l'été et durant toute la crise sanitaire

L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées, présidée par Michèle RELIAT, conseillère départementale du canton d'Allasac, gère un service de portage de repas à domicile basé à Vigeois.

Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord).

Avec la crise sanitaire de cette année, l'association a assuré sans discontinuer son service, malgré les restrictions de déplacement et les vacances de ses employés. Les salariés ont fait preuve d'une attention toute particulière envers les personnes âgées et leur professionnalisme ne s'est pas démenti.

Les menus élaborés par une diététicienne sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

Nous proposons à nos adhérents 2 formules au choix :

Une formule pour le midi et le soir à 10 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert.

Une formule entrée + plat (viande ou poisson avec légumes) à 6.80 €.

Une aide financière du conseil départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie.

Une cotisation de 1 euro par an sera demandée pour l'association.



CONSTITUTION D'UN REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Suite à la situation sanitaire actuelle, le maire est tenu de mettre en place un registre **nominatif** et **confidentiel** des personnes à risque, qui seront contactées régulièrement lors des différentes crises sanitaires ou climatiques.

Peuvent figurer, **A LEUR DEMANDE OU A LA DEMANDE D'UN TIERS**, sur ce registre nominatif :

Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,

Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,

Les personnes adultes handicapées bénéficiant au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Si vous souhaitez figurer sur ce registre (cette démarche est facultative et volontaire), nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire ci-joint et l'adresser à la mairie. Un accusé de réception vous sera retourné.



Les Opérations Tranquillité

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES :

Permet à chaque particulier de signaler ses absences auprès de la brigade de gendarmerie d'Uzerche.

Pendant cette période d'absence, des rondes aléatoires seront effectuées à son domicile afin de prévenir la commission d'un cambriolage.

OPERATION TRANQUILLITE SENIORS :

Ce dispositif est destiné à nos aînés et aux personnes vulnérables. L'objectif est de sensibiliser ce public à certains modes opératoires malveillants dont ils sont la cible (escroqueries, vol par fausse qualité ...), mais aussi de rompre l'isolement lorsqu'il est présent pour certains d'entre eux.

OPERATION TRANQUILLITE ENTREPRISES ET COMMERCES :

Sur le même principe que l'opération tranquillité vacances, ce dispositif permet aux responsables d'entreprises et de commerces de bénéficier d'une surveillance renforcée pendant les périodes de fermetures ponctuelles. Ce dispositif peut aussi être mis en œuvre à l'occasion de stock important ou de réception de produits sensibles, cela est notamment le cas à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Pour bénéficier de ces dispositifs, il suffit de se rendre à la brigade de gendarmerie d'Uzerche et remplir sur place le formulaire ad hoc. Les éléments recueillis seront ensuite insérés dans la base de données de sécurité publique de la gendarmerie nationale pour la durée de l'opération sollicitée. A l'issue, ces éléments feront l'objet d'une purge administrative.

Vers plus de civilité

Certains habitants considèrent les lieux où sont situés les conteneurs de récupération de tri sélectif comme une décharge.

Quoi de plus désagréable en se rendant aux containers de tri sélectif que de trouver un amas de détritrus en tous genres aux pieds des bacs ! Il se peut que ces bacs soient pleins et qu'il soit impossible d'y déposer les bouteilles, boîtes de conserve ou autres destinés au recyclage. Soit ! Mais il y a d'autres points de collecte dans la commune (bourg et route du château de Faugeras).

En plus des pollutions chimiques, des nuisances visuelles et olfactives, ces déchets engendrent également un coût supplémentaire pour la collectivité et pour les administrés. Un employé communal est régulièrement obligé de passer du temps à nettoyer les lieux.

Le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter des déchets et autres matériaux sur un lieu public est par ailleurs puni d'une amende qui peut atteindre 1 500 euros.

Nous faisons appel au civisme de chacun, pour créer une vie collective saine, respectueuse d'autrui, de l'environnement et des générations futures.

Pour mémoire,

la déchetterie d'Uzerche (située à la Gane Lachaud)
est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



SITE INTERNET

Notre commune envisage la création d'un site internet en complément de notre journal qui est essentiellement basé sur des actions et manifestations passées. Un site internet constituerait un moyen de communication simple et rapide, annonciateur d'événements à venir.

Notre commune a besoin de se faire connaître (tourisme) et se doit de rendre compte à ses administrés en publiant :

Les comptes rendus des conseils municipaux

Les programmes des associations

Les diverses manifestations

Et bien d'autres informations.

Adoptons cet outil dynamique et performant.

S.I.A.V.

SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

Composé de 4 EPCI, (Etablissement public de coopération intercommunale), pour tout ou partie, soient 68 communes, 130 314 habitants, le SIAV œuvre depuis 1969 pour assurer la libre circulation de l'eau et depuis 2018, pour appliquer les préconisations et obligations de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) qui lui a été confiée.

D'autres cartes lui sont confiées, comme Opérations Aménagements, Sauvegarde du Patrimoine, Sentiers, Natura 2000.

En cette année électorale municipale, un nouveau président, Monsieur Daniel FREYGEFOND, a été élu et préside la nouvelle équipe syndicale depuis le 22 septembre.

Dans le contexte de la crise sanitaire, la régie du SIAV ainsi que les entreprises sollicitées ont assuré l'accomplissement du programme annuel dont voici un aperçu des travaux GEMAPI :

- Entretien de la végétation de berge : consistant en l'abattage et l'enlèvement des arbres tombés dans le cours d'eau, pouvant menacer la sécurité des usagers ou augmenter le risque d'inondation sur la Couze, la Loyre, la Vézère, la Corrèze, la Roanne, le Maumont et le Planchetorte ainsi que des interventions coordonnées avec les services de la ville de Brive pour l'entretien des berges bordant la voie verte et du CEN Nouvelle Aquitaine pour la gestion d'une zone humide en vallée de Planchetorte.

- Gestion et surveillance des cours d'eau : plan étiage, entretien des passes à poissons.

Les agents du SIAV participent également à la surveillance des milieux et la collecte de données, notamment en assurant l'entretien régulier des passes à poissons des seuils publics du territoire, en participant aux pêches électriques réalisées par la Fédération de Pêche de la Corrèze et en mesurant les débits et la thermie de 15 cours d'eau en période d'étiage pour le compte d'EPIDOR.

En 2021, le SIAV propose un programme annuel dans la continuité du service et dans le cadre de la DIG 2020-2025, l'objectif principal étant d'aboutir à concrétiser un plan de gestion coordonnée par bassin versant. Pour rappel, le territoire est concerné par le bassin Vézère-Dordogne divisé en sous bassin :

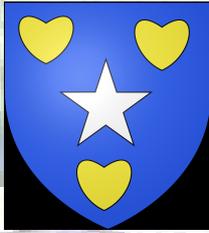
- Isle
- Dordogne
- Vézère

La rencontre des membres élus, et des différents acteurs, a été et est toujours perturbée par la situation sanitaire. Néanmoins, le SIAV continue d'assurer le suivi et la gestion des cours d'eau.

Le président, les membres du comité syndical et l'équipe du SIAV vous souhaitent en cette fin d'année l'accomplissement de vos projets pour un avenir le plus serein possible.

RETROUVEZ LES ACTIONS ET L'ACTUALITE DU SIAV SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.SIAV-VEZERE.FR

La commune de Condat sur Ganaveix

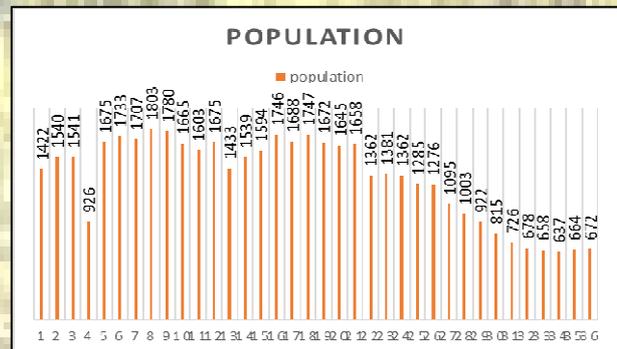


Son blasonnement est :
D'azur à une étoile d'argent
accompagnée de trois cœurs
d'or.

Le nom condate, devenu en gallo-romain Condatum, signifie confluent. Il est donc signe d'une implantation humaine très ancienne. Citée au cartulaire d'Uzerche vers 1073-1086, la paroisse s'est développée le long des interfluves séparant d'est en ouest le Bradascou, le Ganaveix et le ruisseau des Forges. Ces chemins de crête ou pouges permettent des relations avec Uzerche.

année	Popu lation	année	Popu lation	année	Popu lation	année	Popu lation
1793	1422	1861	1603	1911	1658	1982	726
1800	1540	1866	1675	1921	1362	1990	678
1806	1541	1872	1433	1926	1381	2006	658
1821	926	1876	1539	1931	1362	2011	637
1831	1675	1881	1594	1936	1285	2016	664
1836	1733	1886	1746	1946	1276	2017	672
1841	1707	1891	1688	1954	1095		
1846	1803	1896	1747	1962	1003		
1851	1780	1901	1672	1968	922		
1856	1665	1906	1645	1975	815		
1861	1603						

Evolution de la population de Condat sur Ganaveix



Liste des maires qui ont géré notre commune

Période	Identité	Qualité
1899	1907	Adrien Esclavard Inspecteur du Crédit foncier
1907	1919	Pierre Breuil Cultivateur
1919	1921	Amédée Valleton Professeur retraité
1921	1929	Pierre Breuil Cultivateur (neveu de Pierre Breuil élu en 1907)
1929	1935	Pierre Maze Cultivateur
1935	1941	Pierre Marliac Cafetier-Limonadier, démis par le régime de Vichy
1941	1942	Louis Pinchaut Marchand de vin, délégation spéciale du régime de Vichy
1942	1944	Martin Guillot Délégation spéciale du régime de Vichy
1944	1945	Pierre Dumont Président du Comité de Libération
1945	1947	Pierre Marliac Cafetier-limonadier
1947	1953	Armand Lespinas Cultivateur
1953	1959	Pierre Marliac Cafetier-limonadier
1959	1983	Louis Bourdeloux Commerçant
1983	1986	Roger Hilaire Retraité de la gendarmerie
1986	1995	Marcel Manthé Agriculteur
1995	2020	Michel Plazanet Agriculteur retraité
2020	Michel Plazanet Agriculteur retraité

L'église de Condat sur Ganaveix

L'église est bâtie à un kilomètre du confluent. Dédiée à Saint-Saturnin de Brioude, c'est cependant Saint-Julien de Brioude qui en est aujourd'hui le patron.

La paroisse a toujours relevé, dans son intégralité, de la vicomté de Limoges, châtellenie de Masseret.

Siège d'un petit prieuré dépendant du monastère d'Uzerche, la cure reste jusqu'en 1761 à la nomination de l'abbaye avant de l'être de l'évêque de Limoges.

Les implantations seigneuriales y sont nombreuses mais de faible importance. Citons les CHENET (XIIIème siècle), les LUBERSAC (XIIIème siècle), les LESBOLIERE, les LERIS, Les LATOUR, les CHAVAILLES et surtout au XIIIème siècle les GREEN-de-SAINT-MARSAULT

Paroisse très rurale, sans route ni pont, à la veille de la Révolution, elle vit sans grande secousse cette période troublée et atteint en 1846 sa population maximale (1803 habitants).

Le XIXème siècle voit son relatif désenclavement.

Ayant rénové au XIXème siècle le château de Faugeras, les DELORT, d'origine uzerchoise, y créent un vaste ensemble foncier. La seule tentative d'industrialisation a lieu vers 1933 au village ouvrier du Pouyau. Il s'agit d'une fabrique de paillassons à partir du seigle local : les établissements LEVANNEUR aujourd'hui disparus.



Saint Julien de Brioude (IIIème siècle) est un martyr de l'église des premiers temps. Soldat romain converti au christianisme, il aurait subi le martyr en l'an 304. La basilique Saint Julien de Brioude est réputée pour être construite sur sa tombe. Il est fêté le 28 août.



Des métiers qui ne veulent pas disparaître



Une association créée pour notre plaisir et le vôtre

Nous organisons des journées portes ouvertes sur les thèmes de l'acier et du cuir, de la petite maroquinerie et la coutellerie.

Nous sommes présents sur certains événements (fêtes médiévales ...),

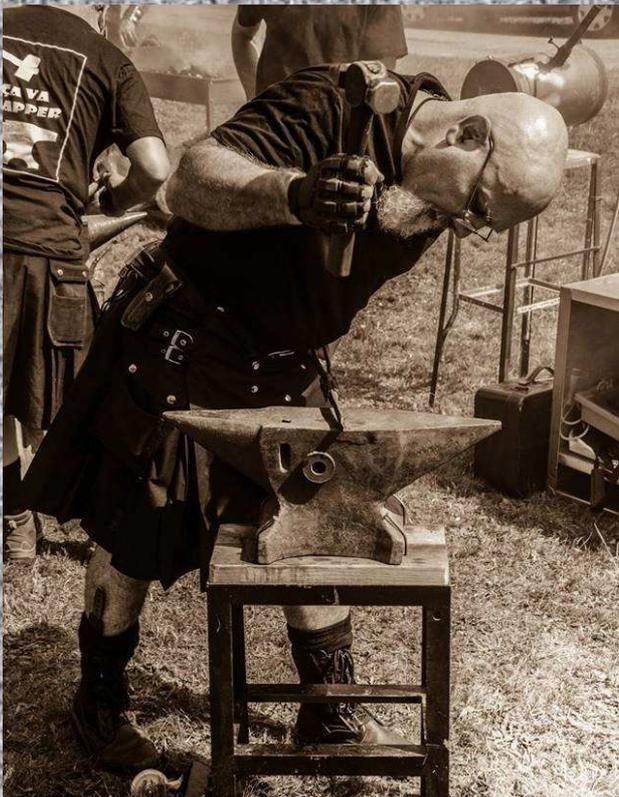
Nous organisons des journées découvertes où vous pourrez forger votre couteau, puis sur une autre fabriquer votre étui....

Au plaisir de vous croiser.

Les Frappadoudingues.

lesfrappadoudingues@hotmail.com

06 70 15 07 79



LE FUSING : LE VERRE MOSAÏQUE

Nichée au creux d'un méandre du Ganaveix, Eliane FOURNIAL a installé son atelier où elle fait revivre le travail du verre dans une technique pratiquée par les verriers du 3ème siècle avant Jésus Christ : technique du verre mosaïqué, le FUSING;

Cette passion, toujours vivante comprend : maîtrise de la cuisson des différents verres, réalisation de pièces toujours uniques (bijoux, compositions diverses).



LUTHIERE à CONDAT

Originaire du Pas de Calais, j'ai découvert l'univers d'un atelier de lutherie grâce à Jean-Pierre Leclerc, luthier à Lille, qui m'a appris les bases de l'entretien des violons.

J'ai ensuite intégré l'Ecole Nationale de Lutherie de Mirecourt (dans les Vosges) en 2008 pour me former au métier pendant trois ans.

J'ai travaillé durant plusieurs années à Lyon dans un atelier de restauration et j'ai décidé de créer mon entreprise en 2017, année de mon emménagement en Corrèze, à Uzerche.

Avoir un atelier à la campagne me permet d'avoir un cadre calme et idéal pour la création.

Lorsque j'ai fini un instrument je me déplace dans toute la France pour le faire essayer et le montrer lors d'expositions de lutherie.

Je suis spécialisée dans la fabrication de violons et altos et je réserve aussi une petite partie de mon temps à la réparation (uniquement des instruments du quatuor).

Je vis à Condat depuis trois ans avec mon compagnon et j'ai eu envie de rapprocher l'atelier de mon domicile.

Au printemps 2020 la mairie m'a donné l'opportunité de louer l'ancien local de la poste pour y installer mon atelier de lutherie.

En septembre j'ai fini un violon qui a été le premier étiqueté : « fait à Condat sur Ganaveix » !



Les sectionaux de Prats et La Bessade

Les sectionaux de Prats et La Bessade sont situés au nord de notre commune de part et d'autre de la route de Lamongerie. Il nous appartient de préserver ces 51,63 hectares de forêt riche en feuillus et essentiellement peuplée de chênes et de châtaigniers.

L'Office national des forêts mandaté par la collectivité en assure la gestion.

Les résidents permanents de Prats et La Bessade ont depuis le Moyen Âge des droits d'affouage sur cette forêt. Ils disposent donc de bois de chauffage uniquement destiné à leur consommation.

C'est l'O.N.F qui en quantifie les besoins selon le nombre d'affouagistes et détermine la parcelle destinée à l'affouage. Après accord du conseil municipal, celle-ci est mise à la disposition des usagers.

A compter de 2017, il a été décidé par le conseil municipal, que les frais de l'O.N.F concernant la contribution à l'hectare, les frais de garderie et la taxe foncière, seraient à la charge des résidents concernés.

Cette exploitation de notre forêt est faite dans le plus grand respect de la flore et de la faune. Nous y contribuons afin que chacun d'entre nous y trouve son plaisir : amoureux de la nature , ramasseurs de champignons, promeneurs, chasseurs...

Respectons et protégeons cette forêt qui abrite 80 % de la biodiversité et dont les arbres nous donnent notre oxygène et absorbent le carbone.

Que cet héritage laissé par nos anciens continue à traverser les générations à venir !

Pour information

Contribution à l'hectare : Frais de gestion de l'ensemble de la forêt

Frais de garderie : Frais de gestion concernant l'affouage



BIEN VIVRE À CONDAT SUR GANAVEIX

PRODUITS DU TERROIR

Artisan Cidrier	Jean-Yves JANTY	31 Route de la Tuilerie	06 88 93 48 45 cidrerie.janty@free.fr
Distributeur Grossiste en Boissons	Les Caves du Ganaveix	LA NOUAILLE	05 55 73 27 27 cave.ganaveix@mespoulet.com
Le royaume des mets Producteur de plantes Transformateur aromatiques	Alexandre GAULTIER	CLUZAC	06 52 61 22 59 leroyaumedesmets@gmail.com
Maraîchage Ferme Bio	Alexis DROUET	422 Route de l'Hort	07 69 00 75 79 aledrouxiset@gmail.com
Maraîchage Ferme Bio	Martin MOLLE	Route de La Jonchère	05 55 97 22 56 martin.molle@lajonchere.eu
Pisciculture	Alain ANDISSAC	1017 Chemin de la Pisciculture	05 55 73 01 79
Vente directe à la ferme	Isabelle LESPINAS	245 Chemin de Prats	06 82 33 70 28

ARTISANAT COMMERCES

Coiffeuses	Monique DUMONT Monique et Corinne	LE BOURG	05 55 73 07 34 Condat 05 55 73 26 45 St Ybard
Couturière Animatrice sportive	Mélanie VANDENBUSSCHE	2198 Route d'Uzerche	06 14 81 88 62 melanie.vandenbussche@yahoo.fr
Couverture Charpente	S.A.S DUMOND et Fils	1775 Route de Meilhards	05 55 73 13 96
DEKRA Contrôle technique	Jean Pascal LEVET	Zone commerciale Les Paturaux Uzerche	05 55 97 93 72 ctu.dekra@orange.fr
Dessinateur Projeteur en bâtiment	Fabien ALEXANDRE	121 Impasse de la Loche	06 81 25 27 58 a.alexandrefabien@gmail.com
Entretien parcs et jardins Paysagiste	Paul BERNARD	LA LOCHE	06 82 15 93 70 sofpaul@orange.fr
Illustrateur Graphiste Photographe	Benoît CHARLES	91 Impasse du vieux four	05 55 98 12 31 charles.benoit@free.fr
Illustratrice	Sandrine LEFEBVRE	91 Impasse du vieux four	07 82 98 30 33 charles.benoit@free.fr
Luthière	Mylène LASSALLE	422 Route de l'Hort	06 33 60 28 20 lassalle.mylene@outlook.com
Maître d'oeuvre Mètreur Economiste	Daniel AUJOUX	2080 Route d'Uzerche	05 55 73 14 01 s.a.r.l.aujoux@wanadoo.fr
Mécanique Auto	Mickaël FREVILLE	102 Chemin des Abeilles	06 08 90 95 86 m-freville@orange.fr
Menuiserie Isolation Couverture	Alexandre DUCLOUX	LA TUILERIE	06 62 68 09 93 alexandre.ducloux@gmail.com
Plâtrerie Isolation Peinture	VM Plâtrerie Mathieu VERGNE	LE PUY L'ALOUETTE	06 31 88 28 38 vmplâtrerie19@gmail.com
Pneus Petites réparations	Gilles PELE	2995 Route d'Uzerche	05 55 73 71 82 gilles.pele@wanadoo.fr
Terrassement Assainissement Location	Christophe CHEMINADE C.C.S.19	22 Impasse de la Côte	06 87 96 53 01 ccs19tp@gmail.com
VTC Transport de Personnes	Philippe HENRY	42 Chemin des Hirondelles	07 71 81 09 81 contact@limouve-ze.fr

Travaux agricoles	Dominique CROUCHET	1712 Rte du Château de Faugeras	06 80 75 00 19
Travaux agricoles	Michel PLAZANET	1629 Route des Trois Pierres	05 55 73 03 08 06 09 70 03 76 Plazanet-michel@wanadoo.fr
Travaux agricoles, paysagers Travaux publics	Antoine BASSALER	L'HORT	06 78 29 10 07 basselera@gmail.com
Travaux publics	Serge CHAMBRAS	LE CHEDAL	06 07 45 02 05 sergechambbras19@gmail.com
Travaux agricoles Terrassement	Pascal BACHELERIE	152 Route de Langle	05 55 73 23 08 06 80 02 15 11 bachelerie.pascal@gmail.com

ASSISTANTES MATERNELLES

Assistante maternelle agréée	Gloria DA FONSECA FERNANDES	80 Route de Meilhards	06 42 84 25 48 gloria83@gmail.fr
Assistante maternelle agréée	Sandra BOURNAZEL	2007 Route de Salon	05 55 97 27 34 06 26 43 93 83 sandrace@live.fr
Assistante maternelle agréée	Clara VISCA	281 Rue du Pré d'en Haut	06 69 92 39 51 clarinette24@live.f

ATELIER DE CRÉATIVITÉ

Céramique Artisanat	Mariette COUSTY	194 Chemin de Payet	06 28 92 24 54 mariettecousty@gmail.com
Fusing de verre	Eliane FOURNIAL	138 Chemin du Ganaveix	06 71 36 94 60 fournial.eliane@orange.fr

OÙ S'HÉBERGER À CONDAT

Camping Locations Bungalows	Sharon et Steeve MASON	Moulin de La Geneste	05 55 98 90 08 campinglageneste@hotmail.co.uk
Gîtes Élevage Attelage Randonnées Les Ânes du Gîte	Armelle et François COTTRANT	1395 Rue Pierre de Latour	05 55 98 08 02 Armelle.cottrant@gmail.com formasine@gmail.com
Gîte rural Location saisonnière	Isabelle Laurence DUMOND	114 Route des Jardins	05 55 26 57 55 06 75 77 56 29 tribu.dumond@orange.fr
Gîte Le Moulin du Chassaing Chambres d'hôtes Tables d'hôtes	Laurence et Jean-Gabriel THEVENET	339 Impasse du Chassaing	05 55 73 16 62 moulinduchassaing@yahoo.fr

Soutenons nos Producteurs, Commerçants et Artisans

Consommer local, c'est:

- participer à la vie et au développement de la commune
- pour nous, consommateurs, un acte militant
- pour nos producteurs, un gage d'indépendance et d'autonomie

Privilégier la proximité, c'est:

- favoriser l'économie locale
- préserver l'environnement en limitant les transports
- inciter à consommer des produits frais et de saison qui gardent toutes leurs saveurs (pas de fruits et légumes calibrés mais plus goûteux)

Le contact avec nos fournisseurs fait prendre conscience du travail accompli et donne la véritable valeur des aliments.

Gamissons nos tables de produits locaux:

- boissons, fromages, fruits, légumes, miel, poisson, viande, volaille...

Faisons également confiance à nos artisans et à leur savoir-faire.



Commémorations

Cette année, les commémorations des 8 Mai 1945 et 11 Novembre 1918 ont pris un caractère tout à fait exceptionnel dû aux diverses recommandations du Gouvernement en relation avec la pandémie liée au covid 19 .

Néanmoins, chaque municipalité a tenu à honorer le souvenir de nos disparus, morts pour la France.

6 conseillers municipaux de notre commune se sont donc retrouvés devant le monument aux morts en ce mercredi 11 Novembre . Monsieur le maire, après avoir déposé un chrysanthème, a procédé à la lecture des noms de nos chers disparus morts pour la France.

La minute de silence a été respectée .



ETAT CIVIL

La publication des informations relatives à l'Etat Civil (naissance, mariage, décès) est régie par le Code Civil qui établit les droits d'accès.

En effet, les dispositions de l'article 9 du code civil, aux termes desquels chacun a droit au respect de sa vie privée, s'opposent notamment à la divulgation par des autorités publiques, telles les municipalités, à des tiers, quelle qu'en soit la qualité, de tout élément de la vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci. Par conséquent, la publication des avis de naissance, de mariage et de décès sont des données qui nécessitent l'accord des intéressés ou de la famille.

<u>Naissances</u>	
MOLLE Joaquim	16 juillet 2019
HEVE Lucie	21 septembre 2019
<i>Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux bébés.</i>	

<u>Décès</u>	
DUMOND Léonard Henri	5 Janvier 2019
DUMOND Marie veuve FAYE	26 janvier 2019
KOCH Hélène épouse CHAMARD-BOIS	13 septembre 2019
LESPINAS Henri	9 octobre 2019

A toutes ces familles éprouvées, nous présentons nos condoléances.

Association des parents d'élèves

Cette année particulière marquée par la COVID ne nous a pas permis d'effectuer toutes les manifestations ainsi que les sorties scolaires prévues.

Toutefois, nous avons pu organiser notre concours de belote en début d'année avec encore une fois plus d'équipes que les années précédentes.

Les enfants de l'école de Condat ont également eu en cadeau pour Noël un sac de sport personnalisé avec leur prénom.

Malheureusement, le vide-grenier, le tirage de la tombola, prévus en mars ont dû être annulés.

Merci beaucoup à tous pour votre soutien.

Dans l'attente de vous revoir, prenez soin de vous.

Les membres de l'association des parents d'élèves de Condat.

Association GYM LOISIRS

Bien difficile de faire des projets pour GYM-LOISIRS cette année.

Aussitôt que les adhérent(e)s ont pris le rythme donné par Dominique NOUVET notre animatrice, voilà que les confinements à répétition nous arrêtent.

Espérons que les séances vont bientôt pouvoir recommencer, séances qui ont lieu les mardis de 18h15 à 19h15 hors périodes scolaires, en respectant les gestes barrières et le protocole sanitaire.

Le repas annuel et les activités annexes ont bien sûr été annulés.

Depuis septembre 2019, un nouveau bureau a été mis en place :

Présidente : Irène Plazanet

Vice-Présidente : Marie-Thérèse Chadal

Trésorière : Eliane Valette

Trésorière Adjointe : Brigitte Vergne

Secrétaire : Simone Faye

Secrétaire Adjointe : Yvette Lofficial

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre...

Vous serez accueilli(e) avec enthousiasme sitôt que la situation le permettra.

En attendant, soyons vigilants !

Téléphone : 06 76 48 68 33



Illustration : Elise Bigorie

Château de Faugeras

Cette propriété du XVIII^e siècle avec dépendances et parc accueille actuellement des personnes adultes handicapées (foyer de vie). Cette structure est gérée par l'Association de Faugeras.

Faugeras est mentionné dans les cartulaires d'Uzerche et de Vigeois en 977 et vers 996-1020.

En latin populaire, Faugeras filic-arias signifie ensemble de fougères.

En 1582, Pierre de CHAVAILLES, lieutenant général à la sénéchaussée d'Uzerche est seigneur du lieu ; les terres ayant été rachetées à l'abbaye d'Uzerche.

C'est au XVIII^e s. que la famille Green de Saint-Marsault (le vicomte François-Germain sera le 1^{er} maire de Condat) rachète le château aux de CHAVAILLES. En 1789, le demeure est très délabrée, et finalement, elle est vendue en 1791 à la famille Delort qui la fait rebâtir (3 maires de Condat sont issus de cette famille)

Association de FAUGERAS

L'année 2020 sera marquée pour tous par la crise de la Covid-19. Quelle drôle d'année...
A Faugeras, il a fallu innover pour que les résidents vivent le moins mal possible le confinement. Les professionnels ont fait preuve d'adaptation et d'un grand professionnalisme. Les résidents ont eu des comportements très adaptés même s'ils ne pouvaient plus sortir ni voir leur famille. Les familles nous ont soutenus moralement pendant toute cette période difficile. Les précautions continuent afin de préserver la bonne santé de tous.



Comité des fêtes

Le Comité des fêtes vient de vivre une année compliquée suite à la conjoncture actuelle.

La dernière assemblée générale s'est tenue le 11 octobre 2019, de nouveaux membres ont tenu à s'investir en tant que membres actifs ou bénévoles. Voici la composition du bureau actuel :

Président : Fabien ALEXANDRE

Vice-Présidente : Séverine CHAUNU

Trésorière : Cyrille CANONICO

Trésorière adjointe : Sandrine LEFEBVRE

Secrétaire : Sandrine BUISSON

Secrétaire adjointe : Jennifer YOUNG

Membres actifs : Adeline BANCHAREL

Didier BANCHAREL

Sans compter les bénévoles qui répondent toujours présents et nous les en remercions.

Nous n'avons pas pu réaliser toutes les manifestations que nous avons prévues sur l'année mais nous espérons que l'année prochaine nous pourrions faire de belles choses.

Malgré ceci, nous avons bien commencé notre année avec l'habituel marché de Noël en décembre avec la venue du Père Noël.

Notre deuxième et dernière manifestation a été le repas karaoké moules/frites qui a connu un grand succès avec environ 90 participants.

Mais de telles fêtes ne sont réussies qu'avec votre participation qui nous est indispensable, alors un immense merci à vous, pour votre présence ainsi que tous les bénévoles qui nous ont activement aidés à organiser ces manifestations.

Le Comité des Fêtes tient à remercier la municipalité pour l'aide matérielle et financière qu'elle nous apporte, ce qui nous permet de mener à bien toutes nos activités.

La future assemblée générale aura lieu dès que possible, dès que la conjoncture sanitaire nous permettra de la faire en toute sécurité. Nous vous en tiendrons informé. Toute nouvelle personne souhaitant nous rejoindre sera la bienvenue.

Association CHAMBAS FINAS

Suite à la COVID, l'association condatoise des danses traditionnelles est à l'arrêt depuis le mois de mars. Tous les projets prévus en 2020 ont évidemment été annulés les uns après les autres, au grand dam de tous les danseurs, impatients de reprendre leur activité favorite. Nous aurions pu reprendre en septembre, mais avec beaucoup de contraintes (choix des danses, port du masque, lavage des mains pratiquement entre chaque danse, etc...) incompatibles avec l'esprit convivial de notre association.

La pratique de la plupart des danses traditionnelles, en couple, en cercle, ou collective, n'est pratiquement pas possible en respectant les désormais incontournables gestes barrières. On peut donc penser que nous ne pouvons pas nous réunir de nouveau à Condat le mardi tant que ceux-ci seront préconisés.

Nos musiciens n'ont pas tout à fait perdu leur temps, ils ont travaillé ensemble, pendant le déconfinement, à l'élaboration d'un deuxième CD. Espérons qu'ils pourront l'achever lors du prochain déconfinement.

LA CHASSE

Tout d'abord, j'espère que ce petit mot vous trouvera en bonne santé.

La saison de chasse passée fut une saison extraordinaire. Au tableau : 35 sangliers, 39 chevreuils et un hère.

170 faisans et 30 perdreaux ont été lâchés pour les chasseurs de petit gibier.

Cette saison a commencé plus timidement ; 10 sangliers seulement ont été prélevés. Notre plan de chasse est de 40 chevreuils, 3 cervidés (ces derniers étant de plus en plus présents sur notre territoire.)

Suite aux contraintes sanitaires, nous n'avons pas pu organiser notre balltrap. Nous espérons avoir plus de chance pour notre concours de belote.

Nous tenons bien évidemment comme chaque année à remercier tous les propriétaires qui nous laissent le droit de chasse sur leur propriété ; cela nous permet de pratiquer notre passion dans les meilleures conditions.

Les chasseurs de Condat sur Ganaveix se joignent à moi pour vous souhaiter de passer d'agréables fêtes de fin d'année malgré ce contexte si particulier.

prenez soin de vous.

Laurent MATHIEU



LE FRELON ASIATIQUE

Chaque année, le retour du printemps annonce également celui du frelon asiatique. Or, même si cela ne fait que quelques années que cette espèce invasive s'est installée en France, elle est devenue une vraie menace pour notre biodiversité. D'où l'importance d'empêcher son expansion en détruisant tous les nids. Mais pour cela, pas question de faire justice soi-même ! On vous explique comment réagir face à un nid de frelons asiatiques.

Si vous avez [trouvé un nid](#) de frelons asiatiques, qu'il semble habité ou non :

- **Sur votre propriété** : la destruction du nid est entièrement à vos frais. Vous devez faire intervenir une entreprise privée de désinsectisation. Mais attention, n'intervenez jamais vous-même, les frelons sont particulièrement agressifs et toute [la colonie pourrait vous attaquer](#).
- **Sur le domaine public** : si le nid se situe à proximité des habitations, il est recommandé de contacter les pompiers. Sinon, il vous suffit de signaler la présence du nid à la mairie de la commune sur laquelle il se situe.



Un nid de frelons c'est 500 reines fondatrices pour l'année suivante. Il est important de piéger au printemps, période où les colonies se développent rapidement.

La fiche de signalement est à télécharger via le GCDS

GCDS Section Apicole Immeuble Consulaire Le Puy
Pinçon Tulle EST BP 30 19001 TULLE ☐ (Abeilles) :
05.55.20.84.33 Fax : 05.55.20.91.36 e-mail:
gds19@reseaugds.com Site internet : gds19.org

2020, SACRÉE ANNÉE !!
On n'est pas prêt de l'oublier...

Tout s'est gâté en Février
Quand ce virus s'est déclaré !
Toutes nos habitudes ont changé.
PAS DE FOIRE AUX PLANTS, PAS DE VIDE GRENIER,
Il y a de quoi se désoler !
PAS DE FÊTE À L'ÉCOLE,
Alors là, ce n'est pas drôle !
PAS DE FÊTE DU PAIN,
La farine reste au moulin !
PAS DE FEU D'ARTIFICE, PAS DE FÊTE ANNUELLE,
C'est tout à fait cruel !
PEU DE GYM, PAS DE DANSE,
Ça nous manque, on y pense !
PAS DE REPAS DES AÎNÉS... MAIS IL N'EST PAS OUBLIÉ,
Il sera remplacé par un panier surprise
Garni de gourmandises ...



Mais le vaccin arrivera...
Et ça ira, ça ira...
En attendant les jours heureux
Soyez tous courageux !
Protégez-vous, protégeons-nous
2021 sera au rendez-vous !



BON NOËL ET BONNE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS

INFORMATIONS UTILES

15 S.A.M.U.
17 GENDARMERIE
18 POMPIERS
112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
114 SMS ou FAX SOURDS ET MALENTENDANTS
115 SANS ABRIS
119 ENFANCE MALTRAITÉE

Communauté de communes UZERCHE

05 55 73 26 53 BUREAUX
05 55 98 12 55 CRÊCHE
05 55 97 15 96 R.A.M.
05 55 97 13 41 C.L.S.H.
05 55 73 77 54 INSTANCE DE GÉRONTOLOGIE
06 15 34 78 55 DÉCHETTERIE

Médecins UZERCHE :

05 55 73 64 26 METGE Frédéric
05 55 73 21 96 RAIMBAULT René
05 55 98 14 70 DOUHET Gaëlle
05 55 73 04 31 ROSU Camélia

Médecins MASSERET :

05 55 98 42 68 ROUBI Géraldine
05 55 98 42 68 ROUBI Khalil
05 55 73 42 10 VERGNAUD Jean-Jacques

Directeur de la publication :

Michel PLAZANET

Comité de rédaction :

Odette CIBLAC
Michel DESSENNE
Maryline SIMOËNS
Jacques WARTEL

